

**Pourriez-vous nous présenter les points-clés du SRDEII 2022-2028 « Impact 2028 » qui fait office de S3 régionale ?**

Au travers de cette stratégie économique, la Région se fixe comme objectif de concilier haute exigence environnementale et développement économique, tout en construisant les moyens de la résilience de l'économie francilienne. Il s'agit de conforter notre place majeure dans la compétition internationale tout en contribuant grâce à nos capacités d'innovation à la résolution des grands défis et en portant l'ambition d'une économie francilienne bas carbone. Avec « Impact 2028 », la Région a l'ambition de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour des valeurs de coopération et de compétition au service du développement économique. Enfin, nous concentrons nos dispositifs autour de filières et domaines d'intérêt stratégique pour structurer les écosystèmes, les rendre résilients et compétitifs au niveau mondial. Par exemple, nous avons choisi 6 domaines stratégiques qui façonnent le monde de demain et dont nous devons détenir en France et Europe la souveraineté : IA et HPC (calcul à haute performance), quantique, matériaux et cleantechs, hydrogène, bioproduction, biotechnologies, technologies pour la santé. L'Île-de-France est la seule métropole globale européenne capable d'assurer ce leadership technologique.



© Région Île-de-France

**Quels sont les principaux dispositifs régionaux de soutien à l'innovation ?**

En amont, la Région Île-de-France contribue à stimuler la créativité et l'excellence

de la recherche, à améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants et des chercheurs, à moderniser les équipements et les campus et à favoriser les articulations entre recherche, transfert de technologies, innovation et développement économique afin de mettre la science et la technologie au service du bien commun. En 2024, le budget régional consacré à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation s'élève à plus de 400 M€. Parmi les dispositifs phares on trouve le soutien aux Domaines de recherche et d'innovation majeurs (DIM), financés pendant 5 années, et les Questions d'Intérêt Majeur (QIM), avec une dimension interdisciplinaire forte. Sur la période 2021-2026, la Région soutient à hauteur de plus de 100 M€ les laboratoires de recherche franciliens pour se doter des meilleurs équipements scientifiques et technologiques à travers les programmes de soutien SESAME, SESAME Filières France 2030, le volet équipement du CPER 2021-2027 mais aussi via les DIM, QIM et le Genopole. Cette année, la Région mobilisera exceptionnellement un budget supplémentaire de 16 M€ de FEDER fléché sur le développement de plateformes sur notre territoire, avec le lancement de l'appel à projets SESAME FEDER. Plus en aval, la Région soutient les entreprises via les Challenges IA ou les PAQ quantiques, afin de développer des partenariats et déployer des solutions innovantes portées par les pépites franciliennes autour de nos filières stratégiques. Enfin, avec un plan de 400 M€ voué à la réindustrialisation décarbonée pour les cinq prochaines années et près de 30 000 hectares dédiés à la souveraineté productive sur le territoire francilien, la Région Île-de-France porte une ambition forte pour accompagner les technologies de rupture. Un fonds souverain régional unique dédié au capital-investissement va être lancé, avec à terme près de 250 M€ de financements levés. Il sera constitué de trois poches : les entreprises de l'ESS, les enjeux de décarbonation des PME franciliennes et les start-ups industrielles.



© Région Île-de-France

### **En quoi consiste le Prix des Innovateurs d'Île-de-France ? Pourriez-vous revenir sur les lauréats de sa dernière édition ?**

Créé en 2020 par la Région Île-de-France, le Prix des Innovateurs vise à encourager,

soutenir et valoriser la recherche, le transfert de technologie et l'émergence d'innovations dans le domaine de la santé. En 2023, les 3 lauréats se sont démarqués par l'excellence scientifique de leurs travaux de recherche et leur capacité à les valoriser. Le 1er prix a été remporté par Annarita Miccio, directrice de recherche Inserm à l'institut Imagine pour son travail sur la régulation du gène de la globine. Avec son équipe, elle a mis au point un nouveau traitement contre les bêta-hémoglobinopathies, des maladies causées par des mutations affectant l'hémoglobine adulte. Le 2ème prix a été remporté par Olivier Couture, directeur de recherche CNRS au sein du laboratoire d'imagerie biomédicale de Sorbonne Université pour ses travaux permettant une meilleure prise en charge des victimes d'AVC grâce à la mise au point d'un appareil d'imagerie portable, pour réaliser une angiographie du cerveau en urgence dans l'ambulance. Julien Nicolas, directeur de recherche CNRS à l'université Paris-Saclay est le 3ème lauréat pour ses travaux dans le domaine du traitement du cancer, avec la mise au point d'un dispositif d'administration des chimiothérapies en sous-cutané - un protocole moins coûteux et moins contraignant pour le patient. 12 chercheurs dont 5 chercheuses ont ainsi été récompensés depuis la création du Prix en 2020.